

Référence : **COMBIMIX**

GRUPE DE RÉGLAGE COMBIMIX AVEC TÊTE THERMOSTATIQUE



SOLUTION TOUT EN UN

DESCRIPTION	Régulation par tête thermostatique. - Le combimix permet de réguler la température du plancher chauffant et des radiateurs avec une plage de réglage entre +20°C et +60°C. - C'est un groupe hydraulique qui régule la température du fluide du circuit. - Le système réagit à n'importe quelle variation de débit ou d'émission de chaleur et maintient une température du fluide constante à l'entrée du circuit. - OPTIONS OBLIGATOIRES : - Un circulateur à définir en fonction des pertes de charges de l'installation. - Un thermostat de sécurité à réarmement manuel.
CARACTÉRISTIQUES	Le groupe de réglage Combimix régule le confort du plancher chauffant sur une chaudière haute température (eau chaude > 45°C). Il comprend : - Un groupe hydraulique - Une vanne de réglage - Trois thermomètres de contrôle - Une soupape de pression - Un purgeur d'air automatique - Un robinet de remplissage et de vidange
APPLICATIONS	Plancher chauffant
CONDITIONS D'UTILISATION	Ne peut servir que pour l'application décrite
COMPATIBILITÉ	S'installe sur toutes les installations de plancher chauffant dotées d'une chaudière produisant une eau > 45°C.
PRÉCAUTION D'EMPLOI	Le fonctionnement du Combimix nécessite la pose d'un circulateur; le passage d'eau de ce circulateur va du haut vers le bas.
SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Permet la diffusion et la régulation du chauffage dans une habitation.
PRESCRIPTION DE POSE	N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en œuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU. OPTIONS OBLIGATOIRES : - Un circulateur à définir en fonction des pertes de charges de l'installation. - Un thermostat de sécurité à réarmement manuel.